

L'harmonisation européenne des diplômes a conquis l'université

Les trois établissements qui ont appliqué dès la rentrée 2002 la réforme LMD, licence-master-doctorat, affichent un bilan encourageant. Le système permet d'améliorer le taux de réussite des étudiants concernés, quand sa mise en place est accompagnée de moyens conséquents

IL Y A UN AN, à Rennes et à Villeurbanne, des étudiants, emportés par l'UNEF, se mobilisaient contre l'harmonisation européenne des diplômes. Aujourd'hui, 75 % des universités ont basculé, sans séisme, dans le système LMD (licence-master-doctorat), qui articule le cursus universitaire autour des niveaux bac + 3, bac + 5, bac + 8. Et il semble que cette révolution tranquille soit d'abord bénéfique à la réussite des étudiants. Alors que l'université française souffre d'un taux d'échec élevé par rapport aux autres pays industrialisés – selon l'OCDE, seuls 59 % des étudiants inscrits obtiennent le niveau licence –, et que François Fillon, le ministre de l'éducation nationale, veut inscrire dans la future loi d'orientation l'objectif de 50 % d'une classe d'âge diplômée de l'enseignement supérieur, le LMD serait-il la solution ?

S'il est trop tôt pour faire un bilan global, les trois premières universités à avoir basculé à partir de la rentrée 2002 affichent des résultats encourageants. À l'université de Valenciennes, les abandons au cours du premier semestre ont diminué de moitié, passant de 20 % à 10 % des étudiants inscrits. À l'université d'Artois, à Arras, en fin de première année, le taux de réussite est passé de 70 % à 80 % pour les formations en sciences de l'ingénieur. À Lille-II, le président, Christian Sergheraert, parle d'« une amélioration des résultats », sans donner de chiffres précis.

Situées dans le Nord-Pas-de-Calais, une région particulièrement défavorisée, ces trois univer-

sités ont fait de la lutte contre l'échec universitaire leur priorité dans la mise en place du LMD. Avec près de 50 % de boursiers, Valenciennes comme Arras-Artois se sont focalisées sur l'enjeu social. « Les étudiants s'accrochent parce qu'ils ont davantage le sentiment qu'ils vont réussir, explique Pascal Level, président de l'université de Valenciennes. On monte en exigence progressivement sur trois ans et non plus dès la première année. La marche à franchir entre le lycée et l'enseignement supérieur est moins haute. »

SOUPLESSE DANS L'ORIENTATION

L'organisation des études en six semestres jusqu'à la licence, au lieu d'une organisation par année dans le système antérieur, peut participer d'un moindre découragement des étudiants. « Nous organisons des sessions de rattrapage après les examens de janvier et de juin, ce qui permet aux étudiants de retenter leur chance dans la foulée. Qui plus est, s'ils ratent un semestre, ça ne les empêche pas de passer au suivant. Tout cela les accroche plus », estime M. Sergheraert.

« Il faut voir ce que deviennent ces étudiants qui passent en deuxième année et à qui il manque un semestre. Etant donné qu'ils ne peuvent avoir plus d'un semestre de retard, le risque, c'est qu'ils finissent par rater leurs deux années. À Lille-II, on a fortement incité à passer en année supérieure des élèves prêts à redoubler », tempère Claire Bouchard, de l'UNEF.

L'université d'Artois a choisi, pour sa part, d'organiser une seule session de rattrapage



(valable pour les deux semestres) en juillet pour les étudiants en sciences de l'ingénieur avec un soutien pédagogique. « On a plus de moyens d'agir que quand ils sont dans la nature, comme c'était le cas avant, puisque la session de rattrapage était obligatoirement en septembre », estime Jean-Jacques Pollet, son président. Mais d'une formation à l'autre, les recettes varient. « Pour le droit, nous avons laissé la session de rattrapage en septembre, parce que les élèves disent préférer répartir leur charge de travail sur l'année en privilégiant certaines matières en janvier et juin, d'autres

en septembre », poursuit M. Pollet.

Le LMD permet des parcours plus personnalisés et plus diversifiés qui donnent plus de souplesse dans l'orientation. Ainsi, à Valenciennes, les littéraires qui se destinent à l'enseignement peuvent choisir des modules scientifiques et inversement. Dans cette université, des équipes pédagogiques référentes s'occupent individuellement des étudiants. « Heureusement, explique M. Level, seuls 10 % à 15 % des étudiants choisissent ce suivi individualisé au premier semestre. Sinon nous ne pourrions pas suivre. »

Ces parcours à la carte nécessitent un investissement important des enseignants, et de nombreuses universités soulignent le manque de moyens pour améliorer l'accueil des étudiants. « Nous n'avons pas beaucoup exploité pour l'instant les possibilités de transversalité et d'individualisation des parcours que nous offre le LMD. Il faut y remédier. Mais c'était compliqué de le faire à moyens constants », explique M. Pollet.

MANQUE D'HOMOGENÉITÉ

Toutes les universités passées au LMD à la rentrée 2003 n'affichent pas la même stratégie que les avant-gardistes de 2002 s'agissant de la réussite de leurs étudiants. Certaines, comme Lyon-II ou Grenoble-I ont suivi le sillon tracé par les pionnières. « Il nous semble qu'il y a un peu moins d'abandons entre la première et la deuxième année, assure Yannick Vallée, président de Grenoble-I. On essaye de projeter d'emblée les étudiants dans leur parcours professionnel et on a même une unité d'enseignement spécifique sur leur carrière future. »

À l'université Lyon-II, les étudiants doivent choisir deux disciplines majeures les deux premiers semestres. « Ce système présente deux avantages, explique Françoise Durieux, vice-présidente chargée des études. D'une part, il permet d'avoir une certaine polyvalence, à l'instar des élèves en classes préparatoires, d'autre part, il facilite une réorientation de l'étudiant au troisième semestre en fonction de ses centres d'intérêt. »

D'autres n'ont pas cherché particulièrement à améliorer leurs résul-

tats. « Nous n'avons pas fait de la lutte contre l'échec notre objectif prioritaire, commente Michel Jamet, vice-président chargé des études à l'université de Bordeaux-II, car notre taux de réussite est bon. » « En mettant en place le LMD, nous avons fait en sorte que les changements soient le moins nombreux possibles », explique pour sa part Jean-Pierre Sylvestre, vice-président délégué aux enseignements à l'université de Bourgogne.

Un manque d'homogénéité et donc une inégalité de traitement des étudiants que dénonce l'UNEF. « Des universités ont introduit des notes éliminatoires aux examens, déplore Raphaël Chambon. C'est inacceptable. De la même façon, la possibilité d'une compensation des notes entre deux semestres sur une année universitaire a été conservée ou réintroduite par une partie des universités mais pas par l'ensemble d'entre elles. »

Au ministère de l'éducation nationale, on se veut résolument confiant. « Cela faisait des décennies qu'on n'avait pas repensé la formation universitaire en termes de contenu. Le LMD nous y oblige. Je suis persuadé que la plus grande richesse des parcours qui en découle est un facteur de moindre échec », lance un de ses hauts fonctionnaires. Il faudra attendre la fin de l'année universitaire 2004-2005 pour faire un bilan complet. Valenciennes, Arras-Artois et Lille-II diplômeront alors leurs premiers licenciés.

Martine Laronche
et Virginie Malingre

Le Monde
4.12.2004